

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2011-0370/PR/MEFPCP portant affectation d'une parcelle de terrain sise à PK12 sur la route d'Arta au profit du Ministère de la Santé.

n° 2011-0370/PR/MEFPCP

**Ministère**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA  
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION**Date de publication**

11 mai 2011

**Numéro JO**

n° 9 du 15/05/2011

**Date du numéro**

15 mai 2011

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public

**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le Décret n°2008-0093/PREdu 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

Il est affecté une parcelle de terrain d'une superficie de 1500 m<sup>2</sup> environ sise à PK12 sur la route d'Arta au profit du Ministère de la Santé.

### Article 2

Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation d'un Centre de Santé financé par « DP WORLD » pour les activités de lutte contre le Sida sur le Corridor routier Djibouti-Addis Abéba.

### Article 3

Dans les vingt jours de la date du présent Arrêté le Ministère des Finances par l'entremise du Directeur des Domaines fera remise de ladite parcelle au Ministère de la Santé. Un procès verbal de cette opération sera dressé, lequel comportera l'évaluation du terrain affecté ainsi que la détermination de ses limites.

---

**Article 4**

Le présent Arrête sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**